

Sommaire

Le Mot du Président	4
Les chiffres clés	5
Mission : Être un lieu d'échange et de <i>networking</i>	7
Les commissions	8
Diners et Happy Hours	20
Mission : Promouvoir le directeur juridique et sa fonction	23
Les Débats du Cercle	24
Le Prix du Cercle	26
Études	27
Evènements/Conférences	28
Promotion du directeur juridique dans la presse	30
Mission : Contribuer à la formation des directeurs juridiques de demain	31
Executive Master General Counsel	32
Programme de mentoring	33
Bourse d'étude Herbert Smith Freehills	34
Intervention à l'EFB	35
Prix Juridique Internet et Média	35
Mission : Être un interlocuteur de référence dans les débats sur le droit en entreprise	37
Avocat en entreprise	38
Grenelle du Droit	39
Paris, place de droit	40
Observations sur les recommandations de l'AFA	41
L'organisation du Cercle	43
Le conseil d'administration	44
Les responsables de commission	45
Les Amis et partenaires du Cercle	46

Le mot du Président



Le Cercle Montesquieu a connu une année 2017 très dynamique et j'ai l'honneur de présenter, grâce à ce rapport d'activité les principales réalisations de notre association pour 2017.

Notre première mission est de favoriser les échanges professionnels et amicaux entre directeurs juridiques. En 2017, le Cercle Montesquieu a accueilli 58 nouveaux membres et compte désormais plus de 370 membres : la représentativité de notre association se voit ainsi renforcer ! Deuxième commission régionale après la commission Rhône-Alpes, la Commission Grand Sud a vu le jour venant compléter l'action des 11 commissions déjà existantes. Près de 30 réunions de commissions se sont tenues tout au long de l'année incarnant la diversité des sujets de préoccupation de nos membres : Management des DJ, Employabilité, Gouvernance et Ethique, DJ au féminin, Industrie et commerce, Justice économique, Affaires internationales... Nos deux traditionnels dîners, d'été et d'hiver, ont permis à plus d'une centaine de membres de se retrouver. Réunions de commission et dîners sont des temps forts d'échanges et de partage d'expériences entre pairs !

Notre deuxième mission est de promouvoir le directeur juridique et sa fonction. Le Cercle Montesquieu a contribué à la réalisation de trois études pour nourrir la réflexion des directeurs juridiques sur leur métier et leur environnement. Ces trois études - Baromètre des juristes d'entreprise, Observatoire des acteurs économiques du marché du droit et étude sur l'employabilité des directeurs juridiques - sont riches d'enseignements pour notre profession. Événement désormais incontournable de la communauté juridique, la 6ème édition des Débats du Cercle a connu un nouveau succès incontestable contribuant ainsi à assurer la promotion du droit et de la fonction juridique au sein des entreprises.

Notre troisième mission est de contribuer à la formation des directeurs juridiques de demain. C'est tout l'objectif de l'Executive Master General Counsel que le Cercle Montesquieu a conçu avec Sciences Po Executive Education. La première promotion de cet Executive Master, comptant 18 étudiants, a démarré

ses travaux en mars 2017 ; la seconde promotion débutera courant 2018.

Enfin, notre quatrième mission est d'être un interlocuteur reconnu dans les débats sur le droit en entreprise. L'année 2017 a été marquée par des contributions ou prises de position nombreuses sur tous les sujets de place : rapport Haeri, consultation sur les recommandations de l'AFA, propositions aux candidats à l'élection présidentielle... Mais c'est surtout le succès du Grenelle du Droit, avec près de 1000 participants, qui fut pour le Cercle Montesquieu et l'AFJE un temps fort pour l'avenir de la grande profession du droit !

Toutes ces réalisations ont été rendues possibles grâce à l'engagement des membres du bureau de notre association qui m'accompagnent dans notre activité quotidienne, mais également de tous nos administrateurs pour les différentes responsabilités qu'ils ont acceptées d'assumer et de tous les responsables de commissions pour l'enthousiasme et le dynamisme qu'ils mettent en œuvre pour animer leur commission. Je tiens à tous les féliciter et à les remercier pour leur implication et le temps qu'ils consacrent à notre association !

Enfin, je remercie également tous nos membres qui contribuent à nos actions et j'invite tous ceux qui le souhaitent à s'investir pour développer toujours davantage de projets.

Je formule le vœu que ce rapport d'activité incite de nombreux directeurs juridiques à nous rejoindre pour accroître la représentativité du Cercle Montesquieu et renforcer nos actions et nos prises de position ! Je souhaite également que ce rapport d'activité contribue à la promotion de notre association et à sa reconnaissance dans l'écosystème juridique.

Enfin ce rapport d'activité est l'occasion d'exprimer toute la fierté et l'honneur que j'ai à développer, avec l'appui du Conseil d'Administration, nos actions et projets, dans l'objectif d'accroître davantage le rayonnement du Cercle Montesquieu et la reconnaissance de la place du droit en entreprise.

Nicolas Guérin
Président du Cercle Montesquieu

Les chiffres clés

plus de **370**
MEMBRES

dont

58
NOUVEAUX

en 2017

Création de la commission *Grand Sud* portant à
12 le nombre des commissions

18 étudiants pour
la première promotion
l'Executive Master
General Counsel



3 études pour nourrir la réflexion des directeurs
juridiques : Employabilité des directeurs juridiques,
Baromètres des juristes d'entreprise et Observatoire
des acteurs économiques du marché du droit

1 000 participants au Grenelle du Droit

Près de **30** conférences ou événements que le Cercle a organisés ou
auquel il a participé en tant que partenaire



Plus de **150** articles
de presse où le
Cercle ou l'un de
ses membres est
directement cité

Plus de **100** participants
à chacun des deux
traditionnels dîners annuels
précédés par des conférences
sur les 150 premiers jours de
l'administration Trump pour
le dîner d'été et le projet
européen d'Emmanuel Macron
pour le dîner d'hiver

Succès renouvelé
pour la

6^e édition des
Débats du Cercle

MISSION

Être un lieu d'échange et de *networking*

Le Cercle Montesquieu offre à ses membres un lieu privilégié de relations et d'échanges sur la fonction juridique dans l'entreprise et sur ses aspects managériaux. Au travers de ses commissions et groupes de travail, il permet aux directeurs juridiques de partager leurs expériences et d'améliorer leur pratique professionnelle quotidienne. La taille volontairement limitée de ses effectifs et le parrainage des nouveaux membres créent un fort *intuitu personae* qui favorise le développement des liens humains profonds et amicaux. Afin de renforcer les échanges informels et le *networking*, le Cercle Montesquieu organise également deux dîners associatifs, l'un en hiver et l'autre en été, ainsi que des Happy Hours.

Les commissions

<u>Commission Affaires Internationales</u>	8
<u>Commission CAC 40</u>	9
<u>Commission DJ au féminin</u>	10
<u>Commission Employabilité des DJ</u>	11
<u>Commission Finance et Bourse</u>	12
<u>Commission Gouvernance et Éthique</u>	13
<u>Commission Grand Sud</u>	14
<u>Commission Industrie - Commerce</u>	15
<u>Commission Justice Economique</u>	16
<u>Commission Management des DJ</u>	17
<u>Commission Rhône-Alpes</u>	18
<u>Commission Santé</u>	19

Dîners et Happy Hours	20
------------------------------	----

COMMISSION

Affaires Internationales

La Commission Affaires internationales a pour objectif d'apporter des solutions internationales aux questions de fonctionnement et compétences que se pose le Cercle Montesquieu. Sa vocation est d'être un groupe de travail centré sur l'international, les relations avec les associations de juristes internationales et locales à l'étranger, et se focaliser sur les apports « internationaux » d'utilité concrète au Cercle.

Ses membres

Une cinquantaine de membres ayant :

- des responsabilités Europe, EMEA ou globale au sein de leur entreprise,
- des compétences multi-juridictionnelles,
- une expérience et « background » à l'international et
- une envie de partager les « best practices » avec les pairs au sein du Cercle

Ses co-responsables

- Eric Gardner de Béville, Client Relations Officer, The Client Relations Company
- Vincent Mercier, VP Mergers & Acquisitions and Legal Affairs, Leoni Group

Fréquence et lieu des réunions

Les travaux de la Commission Affaires Internationales se partagent entre des réunions internes de travail et des conférences externes d'échanges interactifs.

Travaux réalisés en 2017

- Prises de contact à la demande du Conseil d'Administration du Cercle avec la Association of Corporate Counsel -ACC- notamment par des réunions à Washington D.C. et des contacts à Madrid et à Genève. La réunion annuelle de ACC Europe est prévue à Paris les 20-22 mai 2018 et la CAI et le Cercle sont en pourparlers pour y participer.

- Création et lancement à Madrid de FIDADE -Foro Internacional De Abogados De Empresa- sur le modèle du Cercle Montesquieu avec l'objectif de développer les relations entre Juristes Senior en Espagne.
- Appel aux nouveaux membres souhaitant rejoindre la Commission Internationale pour y apporter expérience et vision au-delà de l'hexagone. Cet appel reste ouvert.
- Propositions de réunions pour des groupes de travail traitant les sujets suivants : "Organisation des DJ à l'international", "Comment réussir une expatriation de DJ", "Casse-tête de la protection des données personnelles au niveau international" et "Gestion de crise d'inspections multi-juridictionnelles des autorités de la concurrence".
- La conférence de la CAI qui était prévue pour novembre 2017 sur « Droits de l'Homme en Afrique: Business et Pro Bono » avec l'ancien Ministre de la Santé et Ministre du travail Xavier Bertrand, l'ancien Ministre des Affaires Etrangères d'Espagne Miguel Angel Moratinos et le DJ du Haut Commissariat des Droits de l'Homme de Genève, Pablo Espiniela, a été repoussée à mi-mai 2018 avec un focus plus centré sur les investissements en Afrique plutôt que les Droits de l'Homme.

La Commission dite des DJ du CAC 40 du Cercle Montesquieu a été créée en juin 2011.

Ses membres

La Commission CAC 40 réunit les directeurs juridiques des sociétés du CAC 40.

Son responsable

Yannick Chalmé, Directeur Juridique Groupe, L'Oréal

Fréquence et lieux des réunions

Les réunions se tiennent tous les deux mois sous forme d'un dîner-discussion autour de thèmes d'actualité et transversaux concernant l'ensemble des participants, avec parfois un invité intervenant extérieur.

Travaux réalisés en 2017

- Market abuse regulation (MAR) : mise en œuvre et solutions retenues pour la gestion d'initiés
- Brexit : calendrier et conséquences sur les engagements passés / futurs des entreprises
- Données personnelles : mise en conformité GDPR
- Influenceurs : les bonnes pratiques,
- Devoir de vigilance des sociétés mères.

- SAPIN 2 et dispositifs de lutte contre la corruption : code de conduite des affaires, dispositif d'alerte éthique, cartographie des risques, évaluation de la situation des tiers en matière de corruption, contrôles comptables,
- Représentants d'intérêts - inscription des sociétés au répertoire des représentants d'intérêts de la Haute Autorité de la Transparence de la Vie Publique
- Base de données contrats et autres solutions, outils Legal Tech

CE QU'IL FAUT RETENIR

La convivialité caractérise la Commission CAC 40 : des dîners-discussions entre Directeurs Juridiques de grands groupes internationaux qui partagent les mêmes préoccupations et échangent sur leurs bonnes pratiques constituent des moments privilégiés pour tisser des liens et nourrir un réseau de qualité.

COMMISSION

DJ au féminin

La Commission « DJ au féminin » a été créée il y a 5 ans. Elle vise à renforcer la convivialité entre ses membres, les échanges d'expériences et prendre position sur des débats de société en vue de favoriser l'accès et le développement des femmes à des postes à haute responsabilité.

Ses membres

La Commission compte plus de 100 membres et rassemble entre 20 et 30 participantes à chacune de ses réunions. Les membres masculins du Cercle sont également les bienvenus en fonction des thématiques.

Ses co-responsables

- Béatrice Bihl, Vice-Présidente du Cercle Montesquieu et Secrétaire Général de Teva Santé.
- Nathalie Kaleski, responsable du Comité de lecture qui tient une rubrique « j'ai lu pour vous ». Ce comité se réunit selon son propre agenda pour sélectionner des livres qu'il présente ensuite à la Commission. Les comptes-rendus de ces lectures sont publiés sur le site du Monde du Droit.

Réalisations 2017

- **31 Janvier 2017** : Evènement festif « Aux origines de l'humanité ». Visite de l'atelier d'Elisabeth Daynès, paléoartiste à Belleville pour évoquer nos origines et répondre peut-être à cette question existentielle « L'homme a-t-il vraiment été créé avant la femme ? »
- **9 Mars 2017** : « Comment lutter contre le plafond de verre ? » - Qu'est-ce qui empêche les femmes d'accéder au pouvoir ? Que peut-on collectivement faire pour les aider à y accéder ? Comment peut-on agir individuellement ? Témoignage de Frédérique Dupuis-Toubol, Avocate dont le cabinet Bird&Bird est arrivé 1^{er} au classement que la Commission a publié avec Décideurs Juridiques en 2015 sur les 100 plus gros cabinets d'affaires au regard de la parité – Comité de lecture : « J'ai choisi la liberté » de Nadia Wolf.
- **1^{er} Juin 2017** : « Juges consulaires : women wanted ! » - Les juges consulaires et l'importance de leur rôle – Témoignages de Mr Gérard Maury, Président du Tribunal de Commerce de Pointoise, de Nathalie Bourseau et Elisabeth Duval, juges

consulaires. – Comité de lecture : « Le pouvoir au féminin » d'Elisabeth Badinter.

- **10 Octobre 2017** : « Directrice juridique et après ? » - Quels sont les choix professionnels qui s'offrent aux directrices juridiques au-delà du droit ? Quelles compétences avons-nous développées et pour quels postes ? Comment saisir ou créer les opportunités ? – Témoignages d'Armelle Le Veu Seroude, Directeur de l'Innovation de DCI et Florence Lonis, Directrice des Relations Investisseurs après avoir auparavant occupé les fonctions de Directrice Juridique au sein de Lagardère. – Comité de lecture : « Fausse route » d'Elisabeth Badinter et « La soumission des femmes » de John Stuart Mill
 - **5 Décembre 2017** : « La matinale de la chance » Commissions DJ au féminin et Employabilité : Comment obtenir sa prochaine opportunité : avoir de la chance. Matinée animée par Marie Hombrouk, ancienne avocate devenue recruteuse dans le secteur juridique.
 - **10 Janvier 2018** : « La soirée de la chance » avec les Commissions DJ au féminin et Employabilité. Découverte des 4 secrets pour être chanceux(se), savoir créer sa chance et passer concrètement à l'action ! Conférence et atelier animés par Laurence Attias, coach et formatrice.
 - **18 Janvier 2018** : Grâce à Elsa Weber-Joussé, directrice juridique de la Monnaie de Paris, visite de l'exposition « Women House. La maison selon elles » à la Monnaie de Paris, commentée par Lucia Pesapane, commissaire de l'exposition.
- ### Travaux à venir
- **8 Mars 2018** : « Peut-on être femme et dirigeante ? » - Témoignage de Catherine Blondel-Coustaud, normalienne, essayiste et conseillère de dirigeants.

Employabilité des DJ

Créée en janvier 2016, la Commission Employabilité offre aux membres une réflexion sur la gestion de leur carrière et accompagne les membres en transition.

Ses membres

La Commission Employabilité se distingue des autres commissions par le fait qu'elle n'a pas de membres inscrits ; elle est ouverte à tous les membres du Cercle tant au niveau de la participation aux événements que de la fourniture de contributions et du partage d'expériences.

Ses responsables

- Renalda Harfouche, Directeur Juridique EMEA, Ipsos
- Brigitte des Abbayes, ancien président, Oracle France

Ses contributeurs

- Sylvie Auffray, Directrice Juridique Sourcing Alstom : participation active à la vie de la Commission et force de proposition
- Béatrice Bihl, Secrétaire Général Téva Santé, responsable de la commission DJ au féminin : organisation d'événements en commun sur des thèmes transverses
- Sybil de Geoffroy, Directrice Juridique Christie's France, co-responsable de la commission Management : organisation d'événements en commun sur des thèmes transverses
- Claire Olive-Lorthioir, Associate General Counsel, Oracle France, et Cori Cabistany, Co-responsables de la Commission Gouvernance et Éthique : organisation d'événements en commun sur des thèmes transverses

- Valérie Valais, Directrice Affaires publiques & Corporate Development, Dassault Systèmes : mise à jour de la liste des cabinets de recrutement

Ses réalisations 2017

- Mise en œuvre du module emploi sur le site du cercle
- Transmission d'annonces des cabinets de recrutement
- Deux dîners débats : un avec des chasseurs de têtes (février 2017) et l'autre sur les rémunérations (janvier 2018) en partenariat avec Laurence Simons et Robert Walters
- Deux Matinales, organisées en partenariat avec Jeantet et Atorius Executive, consacrées à la prise de poste (janvier 2017) et à la sortie de poste (mars 2017).
- Une enquête réalisée par Day One auprès des membres du Cercle sur leur perception des questions liées à l'employabilité des directeurs juridiques, présentée lors de l'ouverture de l'Executive Master General Counsel (mars 2017).
- Une matinale sur le thème de la Chance (décembre 2017), suivie d'une soirée en partenariat avec la commission DJ au féminin (janvier 2018).
- Une matinale sur le thème de la Compliance, en partenariat avec les commissions Gouvernance et Éthique et Management.

Les projets 2018

- Mars à juin 2018 : enquête de validation auprès des membres sur les entreprises labellisées « Partenaires » de la Commission.
- Matinale à la rentrée sur le coaching.



CRÉDIT PHOTO : AFFICHES PARISENNES

CE QU'IL FAUT RETENIR

La Commission Employabilité des DJ à la volonté de développer davantage de coopération avec les Commissions à vocation transverse

COMMISSION

Finance & Bourse

La Commission Finance et Bourse traite sur un mode pluridisciplinaire des sujets d'actualité boursiers, de la finance d'entreprise et explore les modes alternatifs de financement de celle-ci.

Ses membres

La Commission Finance et Bourse du Cercle Monteskieu est une Commission ouverte à l'ensemble des membres du Cercle.

Ses responsables

- François Marshall, membre honoraire, ancien Administrateur et Vice-Président du Cercle. Avocat associé du cabinet Marshall Avocats et associés.
- David Rubin, Avocat associé du cabinet Rubin et associés

Fonctionnement

La Commission Finance et Bourse traite sur un mode pluridisciplinaire des sujets d'actualité boursiers, de la finance d'entreprise et explore les modes alternatifs de financement de celle-ci.

La Commission Finance et Bourse organise des conférences-débats en partenariat avec des «Think Tank» financiers, des universitaires et des professionnels de la finance et du droit (Institut de Finance Structurée à Paris, Club Finance INSEAD, Wharton, CREDA, AFTE, cabinets d'Avocats spécialisés.).

Selon le thème traité, les intervenants sont des régu-

lateurs, magistrats, universitaires, banquiers, spécialistes des marchés financiers, agences de notations, avocats, professionnels du chiffre, directeurs financiers, trésoriers d'entreprise, et directeurs juridiques.

Exemples de sujets traités

Par le passé, ont été abordés notamment les sujets suivants :

- Industrie et marchés immobiliers en France;
- Banques et désintermédiation, le rôle de la fiscalité
- Cession in bonis d'entreprises ou d'activités en difficulté : sélection de l'acquéreur et protection du vendeur
- Impacts de la Directive sur les Redressements et Résolutions des Etablissements de Crédit sur les sociétés commerciales en France.
- Norme IFRS 16 : changements et impacts, sur valorisation et note de crédit.
- La nouvelle offre de service de paiement : une nouvelle opportunité pour les entreprises ?

En 2017, les activités de la commission ont été mises entre parenthèses compte tenu de l'emploi du temps de ses responsables.

Gouvernance & Éthique

Les membres de la commission Gouvernance & Ethique recherchent les échanges, le partage d'expérience et aiment débattre de gouvernance, de compliance, d'éthique et de droit.

En 2017, la vision de la commission s'est portée sur les enjeux anticorruption en travaillant sur la mise en œuvre de la Loi Sapin II et la consultation sur les projets de recommandations de l'Agence française Anticorruption. Nous avons comparé les approches de pays confrontés à ces enjeux en voyageant au Brésil, aux Etats-Unis et au Royaume Uni avec des études de droit comparé. La Commission Gouvernance et Ethique a également suscité une réflexion transversale de la fonction compliance conjointement avec les commissions employabilité et management.

Ses membres

La commission Gouvernance & Ethique est composée de 92 membres.

Ses co-responsables :

- Claire Olive-Lorthioir, responsable depuis 2012, administrateur du Cercle depuis avril 2013.
- Cori Cabistany est co-reponsable de la commission depuis mai 2016.

Les commissions

- 10 janvier 2017 : « Gouvernance et Digital : les droits français et européen confrontés au digital - Vie privée, liberté d'expression, droits d'auteur, quel rôle l'Etat peut-il jouer dans les mécanismes de régulation ? »
- 1^{er} février 2017 : Petit-déjeuner « De l'Esprit des lois ». Lors de ces petits déjeuners, nous abordons des questions d'actualité avec un intervenant. Thème : « La compliance, vecteur d'amélioration opérationnelle et de stratégie »
- 8 mars 2017 : « Cartographie des risques de corruption (2^e partie) : Et si nous nous inspirions du retour d'expérience brésilien ? »
- 14 mars 2017 : Conférence en partenariat avec le cabinet Eversheds : « Lanceurs d'alerte et loi Sapin II : Quels impacts pour les entreprises ? »
- 15 juin 2017 : « La corruption et la responsabilité pénale personnelle des dirigeants : Témoignage unique d'un cadre dirigeant mis en cause dans une affaire internationale emblématique » 1^{re} partie. « Les Normes ISO 19600 et 37001 : Une réponse pragmatique aux exigences de la loi Sapin 2 ? » 2^e partie.

- 3 octobre 2017 : Evènement Cercle : Dîner conférence en partenariat avec le cabinet Willkie Farr & Gallagher sur le thème : « Les enquêtes internes après la loi Sapin 2 : approche comparative France / Etats-Unis / Royaume-Uni »
- 28 novembre 2017 : Commission tripartite (Management / Employabilité / Gouvernance & Ethique) : « Réflexions sur la fonction compliance : positionnement de la fonction juridique, son rôle, sa structuration, son évolution »
- 30 janvier 2018 : les conséquences contractuelles constatées et à venir des lois Sapin 2 et vigilance dans le contexte du nouveau droit des contrats.

Les réalisations

La Commission Gouvernance et Ethique a également formé, en partenariat avec le cabinet Hughes Hubbard, un groupe de travail constitué des responsables et des membres actifs de la commission (Delphine Delvert-Montigny, Catherine Stavrakis, Jacques-Olivier Boudin, Frédéric Favre, Cyrille Violot) pour répondre à la consultation publique relative aux projets de recommandations sur la prévention et la détection des manquements au devoir de probité. Cette contribution du Cercle Montesquieu a été en partie prise en compte et reconnue par l'AFA.

Remerciement

Les responsables remercient les membres fidèles et les nouveaux membres de la commission ainsi que les intervenants qui ont contribué à la commission et enrichi ses réflexions.

COMMISSION

Grand Sud

La Commission Grand Sud du Cercle Montesquieu a été créée dans le courant de l'année 2017 par un groupe de membres du Cercle Montesquieu, directrices et directeurs juridiques d'entreprises basées dans le Sud de la France, de Bordeaux à Nice.

Ses objectifs

- Promouvoir dans la région les valeurs du Cercle et de notre profession en vue de la construction d'une grande profession du droit
- Créer un échange, en partie virtuel du fait des distances, entre les membres du Cercle présents dans la région
- Organiser des échanges régionaux (bonnes pratiques ; prestataires ; recrutement)
- Optimiser les activités du Cercle en développant l'accès depuis la région aux activités des autres Commissions du Cercle
- Promouvoir les échanges avec les autres professions du droit dans la région
- Fonctionner en réseau de façon participative et paritaire

La devise de la Commission Grand Sud est « L'Esprit des Lois »

Ses membres

La Commission Grand Sud a aujourd'hui une dizaine de membres basés à Nice, Toulouse, Perpignan, Toulouse, Castres, Marseille. Ses membres appartiennent à des entreprises de toutes tailles. Elle a vocation à se développer auprès des directrices et directeurs juridiques d'une très vaste région. Venez nous rejoindre pour partager vos expériences et créer un réseau régional.

Ses co-responsables

- Philippe Blanchet, Group General Counsel, Wiko Mobile (Marseille)
- Jan Holtzhauser, JH Avocats, avocat à la cour (Toulouse)
- Pierre Laporte, General Manager IKARIAN (Castres, Toulouse, Paris)

- Marie-Paule Porte, Group General Counsel Virbac (Nice)

Travaux réalisés

La Commission Grand Sud a organisé plusieurs conférences téléphoniques durant le second semestre 2017 avec ses membres.

Elle a organisé le 30 novembre, en partenariat avec l'Université de Toulouse, une conférence sur le thème : « Derniers développements en matière de prévention de la corruption : Loi Sapin 2 ; Projets de recommandations de l'Agence Française Anticorruption ; Due Diligences anticorruption dans les projets M&A »

Travaux et événements prévus en 2018

La Commission Grand Sud organise en mars 2018 une conférence sur le thème : « Le respect des législations et réglementations en matière de contrôle des exportations : un risque à intégrer dans la vie de l'entreprise et dans les opérations de M&A »

CE QU'IL FAUT RETENIR

La Commission Grand Sud est une nouvelle commission régionale, dans une région en plein développement économique, où les entreprises sont nombreuses et en nombre croissant.

La population des juristes et des directrices et directeurs juridiques y est aussi en croissance, avec cette particularité d'être nombreuse et dispersée sur un vaste territoire géographique.

Industrie - Commerce

La Commission Industrie - Commerce continue d'être un lieu d'échanges et de travail convivial entre fabricants et distributeurs sur des sujets qui concernent principalement le droit de la concurrence, de la distribution, et de la consommation.

Ses membres

La Commission compte dorénavant 52 membres inscrits et réunit principalement fabricants et distributeurs. Elle est majoritairement constituée des Directeurs Juridiques de grands groupes français de la distribution, de la franchise, de sociétés de fabricants nationaux et internationaux, ainsi que d'avocats, anciens Directeurs Juridiques et membres du Cercle, spécialisés en droit économique.

Responsables

- Isabelle Ramus, Directeur Juridique, Lexmark International
- Philippe Fournier, Directeur Juridique, Cora

Fréquence et lieu des réunions

La commission Industrie - Commerce se réunit une fois par trimestre le plus souvent chez Cora qui met une salle à sa disposition.

Travaux réalisés

En 2017, la commission a continué d'axer ses réflexions et travaux en tenant compte de l'actualité que ce soit en droit de la concurrence distribution et

consommation, mais également sur des sujets plus généraux ayant une incidence sur les opérateurs économiques. La commission s'est en particulier intéressée :

- au thème des *Échanges d'Informations au sein des syndicats professionnels* avec M^e Denis Redon, avocat associé du Cabinet CMS Bureau Francis Lefebvre
- aux *dernières actualités jurisprudentielles en matière de Rupture Brutale d'une Relation Contractuelle Etablie* avec M^e Dimitri Delesalle, avocat associé du Cabinet Gowling WLG.

Travaux et événements prévus en 2018

En 2018, la commission Industrie-Commerce a prévu de travailler sur le Déséquilibre Significatif et de suivre l'actualité en particulier le Projet de Loi pour l'Équilibre des Relations Commerciales dans le secteur Agricole et alimentaire issu des Etats Généraux de l'Alimentation. Une commission conjointe avec la Commission Gouvernance et Ethique est également prévue au printemps organisée avec le cabinet DLA Piper sur les Enjeux des Données Personnelles face aux exigences de la Compliance.

COMMISSION

Justice économique

Parce que les entreprises sont les premiers usagers de la Justice commerciale et sociale, l'objectif de la commission est d'organiser une meilleure synergie entre les différents métiers du droit (directeurs juridiques, magistrats, avocats, professeurs d'université), en réunissant les professionnels de la Justice économique au travers de plateformes communes d'échanges.

Ses membres

Les membres de la Commission sont des Directeurs juridiques dont certains ont exercé ou exercent des fonctions judiciaires

Sa responsable

Laure Lavorel, Directeur Juridique EMEA de CA Technologies et ancien juge consulaire

Fréquence et lieu des réunions

En 2017, la commission s'est concentrée sur l'organisation du Grenelle du Droit et la participation de certains de ses membres à des conférences et ateliers dédiés à l'essor des Legal Tech et de la digitalisation des professions juridiques.

Travaux réalisés en 2017

- Contribution aux manifestations de Paris - Place de Droit tout au long de l'année 2017 pour une promotion du rôle international de la Justice en France
- Intervention : Atelier « Legaltech, le monde du droit se transforme ! » - Bpifrance le 12 octobre 2017

- Intervention : Table ronde Appel d'offre, outsourcing, legaltech, litige et chaîne de valeur - Business & Legal Forum le 12 octobre 2017
- Grenelle du droit le 16 novembre 2017

Travaux à venir

- Formation des juristes à la culture contentieuse
- Accompagnement dans la transformation numérique des directions juridiques (Legal tech - outils d'aide à la décision)

CE QU'IL FAUT RETENIR

La Commission Justice Economique, point de contact des Directeurs Juridiques avec les différentes institutions judiciaires, propose aux membres du Cercle une plateforme permettant de bâtir une communication plus efficace, mieux documentée sur des sujets de Justice et auprès de ses acteurs.

Management des DJ

Lieu d'échange permettant aux Directeurs Juridiques d'explorer des visions croisées des pratiques de chacun en matière d'animation d'équipe et de management (recrutement, rémunération, formations, outils de performance,).

Ses membres

97 Directeurs(trices) Juridiques sont membres de la Commission Management dont une dizaine se retrouve lors des commissions

Ses responsables

- Catherine Desvignes, Directrice Juridique, Orange Innovation, Technologie, Réseau et Wholesale
- Sybil de Geoffroy, Directrice Juridique - Christie's France
- Edouard de Kervenoaël, Directeur Juridique, IKEA France

Fréquence et lieu des réunions

- 3 à 4 réunions par an pour la plupart au Conseil de l'Ordre des Experts-Comptables

Travaux réalisés en 2017

- **28 avril 2017** : journée du Cercle Montesquieu : animation de l'atelier « mutation digitale, une nécessaire approche humaine du changement »
- **16 mai 2017** : « Conduite du changement et implication humaine : testez votre approche de manager » avec Sophie Boissier, entraîneur de managers, Youtopie

- **26 septembre 2017** : « La fonction juridique chez BNP Paribas : une dynamique de transformation aux enjeux RH » avec Valérie Michon-Pelissier, Head of Human Resources - Legal BNP Paribas

- **28 novembre 2017** : co-organisation avec les Commissions Employabilité et Gouvernance et Ethique : « la fonction Compliance : une opportunité pour la fonction juridique ? » avec Blandine Cordier-Palasse, BCP Executive Search et d'EY : George Fife, Virginie Lefebvre-Dutilleul et Jean-Yves Trochon

Travaux à venir

- **21 mars 2018** : « Comment le Legal Design peut-il favoriser l'innovation dans les Directions Juridiques ? »

CE QU'IL FAUT RETENIR

Partager, conseiller, échanger en toute transparence sur des thématiques humaines voire sensibles pour piloter stratégiquement la DJ au sein de l'entreprise

COMMISSION

Rhône-Alpes

La Commission Rhône-Alpes a pour objectif de permettre aux directeurs juridiques de la région de se réunir et d'échanger sur leurs pratiques et leurs expériences, notamment à l'international. Elle fonctionne sur un mode très informel avec des membres impliqués qui aiment se retrouver de manière conviviale et aborder des sujets d'actualité juridique.



Ses membres

30 membres, Directeurs Juridiques, Secrétaires Généraux, avocats.

Son responsable

Philippe SUMEIRE, Directeur Juridique du Groupe SEB leader mondial du petit électro-ménager.

Fréquence et lieux des réunions

6 rencontres sur l'année 2017 sont prévues dont un dîner de rentrée dans un restaurant lyonnais. Les autres rencontres se passent au CAMPUS SEB, nouveau siège du Groupe SEB à Ecully.

Travaux réalisés en 2017

- 12 janvier : Dîner de rentrée à la Tassée
- 16 mars : Maxime Thomas, champion paralympique de pingpong
- 1^{er} juin : HBG : Les enjeux et implications d'une cotation
- 6 juillet : Compliance – Grégoire Bertrou, Willkie Farr & Gallagher
- 14 septembre : Risque Pénal en entreprise avec Alexandre Plantevin
- 14 novembre : Le Brexit avec Lewis Silkin

Travaux prévus en 2018

- 11 janvier : Dîner de rentrée
- 29 mars : Compliance avec Blandine Cordier-Palasse
- 17 mai : Réforme du Droit de la Responsabilité Civile

Santé – Life science

La Commission Santé réunit les acteurs juridiques des laboratoires pharmaceutiques santé humaine ou vétérinaire, entreprises de biotechnologie, matériel médical, diagnostic in vitro, établissements de soins, fabricants, distributeurs, etc.

Les travaux de la Commission permettent à la fois de s'informer sur de sujets transversaux, d'échanger sur les pratiques du secteur mais également de tisser des liens amicaux entre ses membres ce qui facilite les échanges y compris en dehors des réunions de la Commission.

Ses membres

La Commission compte environ 40 membres.

Ses responsables

- Fabienne Clarac Huyghues-Despointes, Directeur Juridique Groupe, Stago, société de l'Industrie du Diagnostic In Vitro (DIV)
- Gérard Sicsic, Directeur Juridique, Panpharma, spécialiste de produits injectables hospitaliers

Fréquence et lieu des réunions

La commission se réunit trois à quatre fois par an.

Travaux réalisés en 2017

- 20 avril 2017 en collaboration avec E&Y law concernant la valeur ajoutée du droit dans les

stratégies de market access / life cycle des produits de santé

- 13 février 2018 en collaboration avec Maître Xavier Marchand sur les consortiums en R&D

Travaux à venir :

Plusieurs autres réunions sont prévues en 2018 sur différents sujets :

- les dernières évolutions des dispositions transparence et anti-cadeaux et d'une façon générale les dernières réglementations importantes impactant le monde de la santé.
- le droit de la concurrence dans le domaine de la santé en Europe.
- le RGPD et son impact particulier dans ce secteur d'activité.

Dîners et Happy Hours

LES DÎNERS ANNUELS

Dîner d'été et dîner d'hiver sont tous les ans des moments forts appréciés par les membres du Cercle Montesquieu. En 2017, le dîner d'été a été organisé en partenariat avec le cabinet Latham & Watkins et le dîner d'hiver avec le cabinet Herberts Smith Freehills. Ces dîners rassemblent plus d'une centaine de membres et sont précédés par des conférences sur des sujets d'actualité économique ou politique.

Le mardi 20 juin 2017, se tenait le dîner d'été, précédé par une conférence sur le thème « Les 150 premiers jours de l'administration Trump : conséquences de la nouvelle politique économique américaine sur les entreprises en France » au cours de laquelle le Chief Judge Jonathan Lippman, Of Counsel du bureau de New York de Latham & Watkins, ancien Chief Justice de l'Etat de New-York et de la Cour d'Appel de New York a répondu aux questions posées par Charles Jaigu, grand reporter au Figaro, avant de répondre aux nombreuses questions des directeurs et directrices juridiques présents. La conférence s'est poursuivie par un cocktail dînatoire qui a permis aux membres de poursuivre leurs échanges tout en profitant des jardins du cabinet Latham & Watkins.

Le dîner d'hiver a eu lieu le mardi 12 décembre. La soirée a débuté par une conférence sur le thème : le projet européen d'Emmanuel Macron : quels enjeux économiques et de compétitivité pour les entreprises ? Cette conférence fut l'occasion d'accueillir trois conseillers du président Macron : Laurent Martel, conseiller fiscalité et prélèvements obligatoires, Charles-Henri Weymuller, conseiller technique macro-économie et politiques commerciales et Cédric O, conseiller participations publiques et économie numérique, Les débats animés par Sergio Sorinas, Avocat associé, Herbert Smith Freehills, ont permis de confronter les points de vue politiques à ceux des représentants de la vie économique : Benjamin Frémaux, Associé - Messier-Marris, Bruno Hallak - Vice Chairman of EMEA IBCM - Credit Suisse, Laure Lavorel, Vice-Présidente Juridique Europe, Moyen Orient et Afrique - CA Technologies et David Spector, Économiste, chargé de recherche au CNRS, Professeur associé à l'École d'Économie de Paris, associé fondateur du cabinet de conseil en économie MAPP. Les discussions se sont ensuite poursuivies au cours d'un dîner assis, au cours duquel plus d'une centaine de membres ont pu apprécier la qualité des mets et des vins servis.



CREDIT PHOTO: HERBERT SMITH FREEHILLS

Dîners et Happy Hours



CREDIT PHOTO : HERBERT SMITH FREEHILLS



CREDIT PHOTO : CERCLE MONTESQUIEU



CREDIT PHOTO : CERCLE MONTESQUIEU



CREDIT PHOTO : CERCLE MONTESQUIEU

LES HAPPY HOURS

Initiées fin 2014, les Happy Hours se tiennent 2 à 3 fois par an. Cette formule souple permet de favoriser les occasions d'échanges dans une ambiance conviviale et sans contrainte horaire. Les membres se retrouvent dans un bar proche de la Place Charles de Gaulle - Etoile. Ce temps de rencontre permet de discuter et d'échanger entre pairs, de faire connaissance ou de rencontrer de nouveaux membres. Les Happy Hours se veulent être un temps de rencontre informel, pour sortir du train-train quotidien !



MISSION

Promouvoir le directeur juridique et sa fonction

Le Cercle Montesquieu entend promouvoir la place de la fonction juridique et du directeur juridique dans l'entreprise, comme véritable conseil opérationnel et proche conseiller de ses dirigeants. En effet, la valeur du directeur juridique réside notamment dans son intégration au sein de l'entreprise et de son équipe dirigeante, dans la connaissance étroite des métiers et des risques de son groupe et dans la contribution à l'élaboration des stratégies incluant le domaine juridique.

<u>Les Débats du Cercle</u>	24
<u>Le Prix du Cercle</u>	26
<u>Études</u>	27
- Étude sur l'Employabilité des directeurs juridiques	27
- Observatoire des acteurs économiques du marché du droit	27
- Baromètre des juristes d'entreprise	27
<u>Des conférences régulières</u>	28
<u>Partenaires des événements de la communauté juridique</u>	29
- Business and Legal Forum	29
- Trophées du Droit...	29
<u>Promotion des directeurs juridiques dans la presse</u>	30

Les Débats du Cercle

La 6^e édition des Débats du Cercle s'est tenue le 25 avril 2017 à l'Hôtel des Arts et Métiers. Comme les années précédentes, cette journée était organisée par le Cercle Montesquieu avec son partenaire, Option Droit & Affaires.

En ouverture de cette journée, l'Assemblée Générale du Cercle Montesquieu s'est tenue en présence d'une cinquantaine de membres.



4 ateliers pour échanger entre directeurs juridiques

La matinée exclusivement réservée aux directeurs juridiques a permis d'aborder 4 thématiques : la mise en oeuvre de la loi Sapin 2, l'approche humaine de la mutation digitale des directions juridiques, le directeur juridique face aux nouvelles formes de justice et enfin la blockchain : risque ou opportunité pour les directions juridiques ?

La matinée s'est poursuivie avec la présentation des résultats de l'étude menée par Eight Advisory sur l'apport du digital et du big data pour la prévention et la gestion des contentieux.

Prix du Cercle Montesquieu

Le Prix du Cercle Montesquieu a ensuite été remis par Sandra Lagumina à Pascal Durand-Barthez, pour son ouvrage «Le guide de la gouvernance des sociétés». Enfin, un cocktail déjeunatoire a offert aux participants un temps de convivialité

2 tables rondes

La journée s'est poursuivie par une après-midi de débats, ouverte à tous les décideurs de l'entreprise, à leurs conseils extérieurs et plus largement à toutes les parties prenantes de la vie juridique, économique ou politique des affaires. En introduction, Nicolas Guérin, président du Cercle Montesquieu, a présenté le bilan et les perspectives du Cercle Montesquieu et a insisté sur les mutations profondes qui attendent les directions juridiques.

Animés par Olivier Chaduteau, associé de Day One, les débats se sont ensuite organisés autour de deux tables rondes : la première sur la judiciarisation croissante de la vie économique et la seconde sur l'impact des grandes réformes sur la compétitivité de l'entreprise. La journée s'est conclue par un cocktail permettant de poursuivre les échanges.

CRÉDIT PHOTO : CERCLE MONTESQUIEU



Des invités prestigieux

Sur ces deux sujets cruciaux pour les entreprises, des personnalités reconnues sont intervenues : Bénédicte Bahier, Directrice juridique groupe de Legrand, Xavier Hürstel, PDG du PMU, Philippe Ingall-Montagnier, premier avocat général à la Cour de Cassation, Patrick Moulette, head of anti-corruption division de l'OCDE et Hugues Villey-Desmeserets, Jean-Pierre Charlet, vice-président exécutif, directeur juridique et secrétaire général de Gemalto, Alain Couret, associé de CMS Bureau Francis Lefevre, Gérard Gardella, secrétaire général du Haut Comité Juridique de Place et Pierre Todorov, secrétaire général du groupe EDF

EN QUELQUES CHIFFRES :

2017

6^E ÉDITION

150 directeurs juridiques présents
400 PARTICIPANTS

32 INTERVENANTS

CRÉDIT PHOTO : CERCLE MONTESQUIEU



4 ATELIERS 3 PLÉNIÈRES

99% DE PARTICIPANTS* SATISFAITS OU TRÈS SATISFAITS

*ayant répondu au questionnaire

CRÉDIT PHOTO : CERCLE MONTESQUIEU



CRÉDIT PHOTO : CERCLE MONTESQUIEU



Le Prix du Cercle



Chaque année depuis 1997, le Cercle Montesquieu récompense les meilleurs ouvrages en droit des affaires et sur la gestion des fonctions juridiques qui assistent le directeur juridique dans sa mission. Référence en matière d'ouvrages juridiques, le Prix du Cercle a en outre pour objet de rappeler aux décideurs l'importance du droit des affaires dans la vie de l'entreprise. Pour être éligible, l'ouvrage doit être paru dans l'année précédente et ne pas être une réédition. Le Prix est décerné par un jury composé de membres du Cercle Montesquieu, administrateurs ou anciens administrateurs et remis par une personnalité du monde du droit lors d'un moment festif.

Nominés

- Arbitrage dans les pays arabes et commerce international, par Nathalie Najjar, Lextenso Editions/LGDJ
- Déréglementation et professions du droit outre-manche, par Géraldine Gabin-George, Editions Dalloz
- Le guide de la gouvernance des sociétés, par Pascal Durand-Barthez, Editions Dalloz

Jury

Sous la responsabilité de Bénédicte Wautelet, Directeur Juridique, Groupe Figaro, le jury du prix du Cercle est composé de :

- Brigitte des Abbayes, Ancienne Directrice Juridique et Présidente, Oracle France
- Antoine Burin des Roziers, Ancien Juge au Tribunal de Commerce de Paris
- Anton Carniaux, Directeur Juridique, Samsung
- Stéphane Collinet, European Legal Counsel Southern Europe, CIT Group Inc
- Nathalie Debeir, Secrétaire Générale Groupe, Adisseo
- Thibault Delorme, Directeur Juridique Groupe Adjoint, Lagardère SCA
- Sybil de Geoffroy, Responsable Juridique Département TIC, SNCF
- Jean-Charles Henry, Vice-Président et Directeur Juridique France-Luxembourg-Maroc, CGI
- Laurent Pitet, Directeur Juridique & Compliance Officer BHC, Bayer HealthCare
- Philippe Prouvost, Directeur Affaires Corporate - Secrétaire du Conseil, Groupe Pernod Ricard



CREDIT PHOTO : CERCLE MONTESQUIEU

Prix du Cercle 2017

Le Prix du Cercle Montesquieu 2017 a été remis par Sandra Lagumina, Conseiller d'Etat, ex directrice générale adjointe, ENGIE, Membre du Collège de l'autorité de Concurrence, le mardi 25 avril 2017 lors des Débats du Cercle.

Le Prix du Cercle Montesquieu 2017 a été décerné à l'ouvrage *Le guide de la gouvernance des sociétés* de Pascal Durand-Barthez, paru aux Editions Dalloz.

L'auteur, fort d'une expérience professionnelle très riche - directeur juridique d'un grand groupe, avocat dans un cabinet anglais renommé, professeur à Sciences Po et HEC, secrétaire général du Haut Comité de la Gouvernance, fait un état des lieux précis et détaillé de l'ensemble des règles qui constituent dorénavant le droit des sociétés tout en retraçant avec concision et fluidité l'émergence de la soft law dans ce domaine du droit.

En 2017, le Cercle Montesquieu a contribué à la réalisation de trois études pour nourrir la réflexion des directeurs juridiques sur leur métier et leur environnement. L'étude sur l'employabilité des directeurs juridiques, l'Observatoire des acteurs économiques du marché du droit et le Baromètre des juristes d'entreprise sont riches d'enseignements pour les directeurs juridiques.

Etude sur l'employabilité du directeur juridique



CRÉDIT PHOTO : SCIENCES PO EXECUTIVE EDUCATION

Pour mieux répondre à ses objectifs, la commission Employabilité des directeurs juridiques a confié au cabinet Day One la réalisation d'une étude sur l'employabilité des directeurs juridiques. Les résultats de cette étude répondent à trois questions : Quelles évolutions de fonction pour les directeurs juridiques ? Quelles compétences développer pour assurer l'employabilité des directeurs juridiques et enfin quels sont les freins et les difficultés pour évoluer en tant que directeur juridique ?

Cette étude a été dévoilée lors d'une conférence à Sciences Po à l'occasion de la rentrée de la première promotion de l'Executive Master General Counsel.

Observatoire des acteurs économiques du marché du droit

Le Cercle Montesquieu et l'AFJE sont partenaires de l'Observatoire des Acteurs Economiques du Marché du Droit, réalisé par EY et le Professeur Bruno Deffains. Cet observatoire permet de quantifier le poids économique du marché du droit en termes d'emplois et de création de valeur. Dans le prolongement de la première étude datant de 2015, l'observatoire réalisé en 2017 évalue à 431 820 le nombre d'emplois directs de la filière du droit et à 31,1 milliards d'euros sa contribution économique. Il démontre le dynamisme d'une filière en croissance et créatrice de valeur, qui regroupe les acteurs du secteur concurrentiel (avocats, juristes d'entreprise,...), les professions administratives et judiciaires (magistrats, employés des tribunaux..) et enfin les professions réglementées (notaires, huissiers...).

Baromètre des Juristes d'entreprise 2017

Ipsos a réalisé la 2^e édition du baromètre des juristes d'entreprise pour le compte du Cercle Montesquieu et de l'AFJE, en partenariat avec Legal Suite et l'École de droit et de management de Paris II. Après une première étude du métier effectuée en 2010, cette nouvelle édition propose une vision actualisée, tout secteur confondu, de ce métier en constante mutation.

Parmi les principaux enseignements, notons que la France compte 17 000 juristes d'entreprise, ce qui représente une progression de 7% depuis 2010, à comparer avec les 2,7 % de progression de l'emploi en France sur cette même période.



Des conférences aux thématiques variées

Le Cercle Montesquieu organise régulièrement des conférences sur des thématiques choisies qui réunissent des intervenants de renom et favorisent les échanges entre directeurs juridiques.



CREDIT PHOTO: CERCLE MONTESQUIEU

Ainsi en 2017, ces conférences, organisées le plus souvent en partenariat avec des cabinets d'avocat ont permis d'aborder les sujets suivants :

- L'évolution des règles européennes en matière de contrôle des concentrations
- Litigating in the U.S. - A comparative approach with the French system
- Lanceur d'alerte et loi Sapin II : Quels impacts pour les entreprises
- Directeurs juridiques, comment développer votre employabilité ?
- Les litiges multi-juridictionnels en matière de propriété intellectuelle
- Réparation des dommages causés par des pratiques anticoncurrentielles. Ce qui attend les entreprises
- Les enquêtes internes après Sapin 2 : approche comparative France / Etats-Unis / Royaume-Uni
- Se former à la Déontologie des Juristes d'Entreprise en 4 cas pratiques vivants



CREDIT PHOTO: AFFICHES PARIENNES

Partenaire des événements de la communauté juridique

En tant qu'interlocuteur reconnu du droit en entreprise, le Cercle Montesquieu est partenaire des principaux événements qui réunissent la communauté juridique.

2^e Assises du Droit et de la Compétitivité

Le Cercle Montesquieu était partenaire des 2^e Assises du Droit et de la Compétitivité qui se sont tenues le 27 janvier 2017. Au cours de cet événement organisé autour du thème « Aujourd'hui est déjà demain », professionnels du droit, chefs d'entreprises, universitaires et décideurs ont engagé une réflexion prospective sur les évolutions de différents domaines au croisement du droit et des domaines économiques, sociaux, politiques. Ce rendez-vous majeur a été un très grand succès avec la présence de plus de 85 intervenants d'exception et plus de 1500 participants, réunis pour réfléchir à des solutions concrètes à des problématiques qui freinent la compétitivité et le développement des entreprises françaises.

Conférence internationale « Law and big data »

Le Cercle Montesquieu, l'Institut des Hautes Etudes sur la Justice, l'Institut François Génys de l'Université de Lorraine, le Barreau de Paris, et le Coase Sandor Institute de l'University of Chicago ont organisé, les 17 & 18 mars 2017 à Paris, une conférence internationale sur le thème « Law and big data : how information analytics will change the law ». Laure Lavorel et Hélène Pons-Charlet sont intervenues en tant que représentantes du Cercle Montesquieu.

Business and Legal Forum

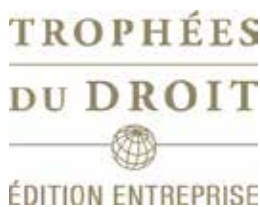
L'édition annuelle du Business & Legal Forum - Forum des affaires et du droit a pour objectif de rassembler les leaders représentant le monde des affaires, du droit, des pouvoirs publics, des intellectuels, afin de donner de nouveaux points de vue sur les enjeux



clés liant développement économique et les questions de régulation, de réglementation et de gouvernance. Grâce au partenariat Cercle Montesquieu/Business and Legal Forum, les membres du Cercle sont intervenus lors des différentes sessions ou ateliers avec notamment la participation de Laure Lavorel, Delphine Delvert-Montigny, Eric Haza.

Dans le cadre du Business and Legal Forum, s'est déroulée la cérémonie de la 3^{ème} édition des Plumes de l'Economie et du Droit. Deux membres du Cercle Montesquieu ont été récompensés : Didier Israël (plume d'argent dans la catégorie Enjeux croisés affaires et droit - presse professionnelle) et Philippe Mélot (Plume d'argent dans la catégorie Prospectif ou innovation juridique - Presse généraliste).

Trophées du Droit Edition Entreprise



Le Cercle Montesquieu est partenaire des Trophées du Droit édition Entreprise organisé par le groupe Leaders League et le Magazine Décideurs. La 3^e édition des Trophées du Droit Edition Entreprises qui s'est tenue le 9 novembre 2017, a récompensé et mis à l'honneur les directions juridiques de nombreux membres du Cercle : Erytech Pharma, Dassault Systèmes, Voyages-Snfc.com, Go Sport, Ipsen Pharma, Bureau Véritas, Engie, Société Générale, Groupe Fnac-Darty, Samsung Electronics, Faurecia...

Promotion des directeurs juridiques dans la presse

Le Cercle Montesquieu contribue à la visibilité des directions juridiques dans la presse en proposant à ses membres des interviews sur les fonctions qu'ils exercent, les problématiques auxquelles ils sont confrontés et l'évolution de leur rôle et de leur métier.

Ainsi, la page consacrée aux directions juridiques dans Les Echos Executive, supplément du quotidien Les Echos qui paraît le lundi, met souvent à l'honneur les membres du Cercle Montesquieu. La presse juridique (Option Droit et Affaires, LJA et LJA Magazine, Actuel Direction Juridique, Le Monde du Droit, Le Village de la Justice, Les Affiches Parisiennes) relaie également de nombreuses interviews de di-

recteurs juridiques. Au total, plus de 40 interviews de directeurs juridiques ont été réalisées.

D'une façon plus générale, le Cercle Montesquieu s'attache à informer régulièrement la presse généraliste et spécialisée de son actualité. C'est ainsi qu'en 2017, près de 150 articles sont parus, concernant le Cercle Montesquieu ou ses membres.

MISSION

Contribuer à la formation des directeurs juridiques de demain

Le Cercle Montesquieu a vocation à faciliter et accompagner la prise de fonction des nouveaux directeurs juridiques et l'adaptation à l'évolution de leurs responsabilités. Il entend aussi contribuer à leur formation et au respect de leur éthique et à l'adaptation de l'éducation des juristes de demain aux futurs besoins des entreprises.

<u>Executive Master General Counsel</u>	<u>32</u>
<u>Programme de mentoring</u>	<u>33</u>
<u>Bourse d'étude Herbert Smith Freehills</u>	<u>34</u>
<u>Intervention à l'EFB</u>	<u>35</u>
<u>Prix Juridique Internet et Média</u>	<u>35</u>

Executive Master General Counsel



Partenariat avec Sciences Po

SciencesPo EXECUTIVE EDUCATION Fin 2014, Sciences Po Executive Education a remporté l'appel d'offres lancé par le Cercle Montesquieu pour créer un programme diplômant à destination des actuels et futurs directeurs juridiques.

Cette collaboration présente un atout majeur car elle offre un programme ancré dans la réalité de la fonction juridique, grâce à l'expérience reconnue des membres du Cercle Montesquieu et aux apports académique de l'École de Droit de Sciences Po.

En effet, ce programme unique a été élaboré par un comité de pilotage mixte Sciences Po - Cercle Montesquieu, placé sous la direction du Professeur Christophe Jamin, et auquel participent les membres du groupe de travail du Cercle Montesquieu.

Les représentants du Cercle Montesquieu interviennent directement dans la conception du programme, le choix des intervenants, la sélection des candidats et la promotion du programme.

La première promotion de l'Executive Master General Counsel a fait sa rentrée le 30 mars 2017 et compte 18 étudiants, d'horizons variés, directeurs ou responsables juridiques d'entreprise de toute taille, avocats...



C.P.: SCIENCES PO EXECUTIVE EDUCATION

Public

L'Executive Master General Counsel s'adresse principalement aux responsables et directeurs juridiques, avocats, magistrats ayant au moins 10 ans d'expérience professionnelle et désireux d'exercer les fonctions de directeurs juridiques d'entreprise à un niveau stratégique. Cette formation diplômante a pour ambition de renforcer leur rôle de leader d'équipe, de leur permettre d'agir en tant que partenaire stratégique de l'entreprise et de développer leurs capacités à être membre des instances dirigeantes des organisations qui les emploient.

Programme

La durée totale du programme est de 35 jours ainsi répartis :

- Certificat «Le directeur juridique, partenaire stratégique de l'entreprise (15,5 jours)
- Certificat «Le directeur juridique, leader d'équipes et de projets (15,5 jours)
- Learning expedition (3 jours)
- Tutorat méthodologique (1 jour)

Bourse DLA Piper



DLA Piper a souhaité s'associer à Sciences Po Executive Education et au Cercle Montesquieu en proposant une bourse d'études aux candidats à l'Executive Master General Counsel.

La bourse est attribuée, sur demande motivée des candidats admis par le jury de sélection, par une Commission d'attribution des bourses, constituée par des représentants de chaque partie prenante (Sciences Po, Cercle Montesquieu, DLA Piper), qui se tient une fois par an.

Le groupe de travail Executive Master General Counsel

Gérard Gardella, ancien directeur juridique Groupe de la Société Générale et secrétaire général du Haut Comité Juridique de la place financière de Paris

Peter Herbel, ancien directeur juridique Groupe de Total

Jean-Pierre Labroue, ancien directeur juridique Groupe de Solvay

Anne-Sophie Le Lay, Secrétaire Générale du groupe Air France - KLM, Directrice pédagogique du certificat « Le directeur juridique : partenaire stratégique de l'entreprise »

Denis Musson, directeur juridique groupe et secrétaire du conseil d'Imerys

Philippe Mélot, chef de projet pour l'Executive Master, associé chez Legalteam, ancien directeur juridique de Glaxo Wellcome France, ancien président du Cercle Montesquieu

Programme de mentoring

Depuis 2104, le Cercle Montesquieu, à travers sa Commission DJ au Féminin, a mis en place un programme de mentoring de jeunes étudiantes en droit.

Sélectionné à l'automne 2016, 21 étudiantes appartenant à 5 universités ou écoles (Paris II, Université Paris Dauphine, Ecole de Droit de Sciences Po, Majeure Droit d'HEC et HEAD) ont été accompagnées par des directrices juridiques, membres du Cercle Montesquieu et de la Commission DJ au Féminin pendant l'année universitaire 2016/2017.

Ce programme s'organise autour de plusieurs étapes :

- des réunions plénières :
 - Lancement et présentation du Programme de Mentoring à l'Université Paris Dauphine (9 novembre 2016)
 - Participation des Mentees à la Commission DJ au Féminin du 23 novembre 2016 organisée par le Cercle sur le thème « Les femmes et le pouvoir »
 - Participation des Mentees aux Happy Hours du Cercle (30 janvier 2017)
 - Visite de la Direction Juridique de TF1 (mars 2017)
 - Soirée de clôture chez HEAD (22 juin 2017)
- des échanges Mentor/Mentee :
 - Visite des DJ
 - Participation à des réunions de Service ou journées de formation

Placé sous la responsabilité d'Elodie Cressol, Direc-

teur Juridique d'Idex, ce programme de mentoring a pour objectif :

- d'accompagner de jeunes étudiantes juristes en fin de cycle dans leur intégration future en entreprise,
- de les aider à élargir leur réseau en les mettant en contact avec des professionnels du droit et des étudiantes d'autres écoles,
- de les faire contribuer à la progression de la parité et plus globalement du leadership au féminin dans l'entreprise.

Ce programme s'inscrit plus généralement dans l'action que le Cercle Montesquieu mène pour combattre l'existence d'un plafond de verre et affirmer auprès des jeunes juristes que les parcours vers des postes de direction sont possibles pour des femmes tout en les aidant à décoder précocement les codes de l'entreprise.

Très attaché à ce programme de mentoring, le Cercle Montesquieu, à travers sa commission DJ au féminin, se réjouit d'offrir aux étudiantes une réelle opportunité pour préparer leur entrée dans la vie professionnelle et de créer des liens forts qui bénéficient autant à l'étudiante qu'à la directrice juridique.

Bourse d'étude Herbert Smith Freehills

CRÉDIT PHOTO : HERBERT SMITH FREEHILLS



Chaque année, la Bourse «Herbert Smith Freehills - Cercle Montesquieu» propose deux bourses d'études, d'un montant de 10.000 euros chacune, à des étudiants en droit inscrits dans une université française qui souhaitent entreprendre des programmes LLM respectivement aux Etats-Unis (en association avec la Commission franco-américaine) et au Royaume-Uni (en association avec le British Council-Entente Cordiale). Parmi les membres du jury qui s'est tenu le 15 juin 2017 figurent 8 membres du Cercle Montesquieu (Simon Amselle, Olivier Catherine,

Thibaut Delorme, François Graux, Géraldine Hivert de Grandi, Marc Jany, Edouard Maruani et Thierry Postif). La remise des prix a eu lieu dans les locaux du British Council. Grâce à cette bourse, le Cercle Montesquieu apporte son soutien à des étudiants motivés pour accéder à des formations d'excellence et donner ainsi une dimension internationale à leur carrière.

CRÉDIT PHOTO : HERBERT SMITH FREEHILLS



Intervention à l'EFB

Depuis 2014, l'EFB (Ecole de Formation du Barreau de Paris) a sollicité le Cercle Montesquieu pour que les futurs jeunes avocats puissent bénéficier de l'expérience des directeurs juridiques. Ainsi, un cycle d'interventions sur le thème « Besoins juridiques des entreprises » est assuré par plusieurs membres du Cercle Montesquieu. Coordonnées par Anne-Sophie Le Lay

et Yannick Chalmé, ces conférences ont été animées notamment par Dominique Bourrinet, Frank Tassan, Eric Haza, et Brigitte Simon. Devant l'intérêt grandissant des futurs jeunes avocats, cette collaboration entre le Cercle Montesquieu et l'EFB devrait être formalisée en 2018 par un partenariat.

Prix Juridique Internet et Média



Le Cercle Montesquieu est partenaire depuis 2016 du Prix Juridique Internet et Média. Créé en 2014 et organisé par Lagardère Active, Microsoft, TF1 et Orange, ce Prix Juridique Média et Internet est le fruit d'une volonté commune de ces entreprises de récompenser des étudiants de Master 2 (quinze universités participantes pour l'édition 2017) pour l'excellence de leurs mémoires dans le domaine du droit des médias et d'Internet et pour l'intérêt de leurs recherches pour le monde de l'entreprise. La 4^{ème} édition du Prix Juridique Internet et Média Edition 2017 a été décerné le 18 janvier 2018, à Alix Jouslin de Noray de l'Université de Paris 2, pour son mémoire sur « La portée territoriale du droit à l'oubli ».

MISSION

Être un interlocuteur de référence dans les débats sur le droit en entreprise

Pour participer au développement, à la reconnaissance et à la promotion de la fonction juridique en entreprise, le Cercle Montesquieu entreprend toutes les actions de représentation nécessaires auprès des pouvoirs publics, organismes mixtes, universités, grandes écoles, entreprises, et développe des relations avec les associations aux objectifs complémentaires ou convergents, en France ou à l'étranger (AFJE, ANJB, AJAR, ACC...), les associations d'avocats et les représentations ordinaires (CNB,...). Par toutes ces actions, le Cercle Montesquieu démontre sa forte mobilisation pour contribuer à l'évolution et à la promotion du droit en entreprise et de tous ses professionnels, dans un contexte international de plus en plus concurrentiel.

<u>Avocat en entreprise et confidentialité des avis</u>	38
<u>Grenelle du Droit</u>	39
<u>Paris, place de droit</u>	40
<u>Observations sur les recommandations de l'AFA</u>	41

Avocat en entreprise et confidentialité des avis des juristes d'entreprise

En 2017, le Cercle Montesquieu a poursuivi sa mobilisation aux côtés de l'AFJE pour obtenir la création d'un statut protecteur de la confidentialité des avis des professionnels du droit dans l'entreprise.

Rapport Haeri



Dans le cadre des travaux de la commission Haeri fin 2016, Nicolas Guérin, a été auditionné en tant que président du Cercle Montesquieu et directeur juridique groupe d'Orange et a pu exposer sa perception des besoins des entreprises vis-à-vis des avocats en matière d'accompagnement, de formation, de

prospective. Rendu public en février 2017, le rapport sur l'avenir de la profession d'avocat, commandé par le Garde des Sceaux à l'avocat Kami Haeri, souligne une forte demande pour la reconnaissance du statut d'avocat en entreprise tant pour les avocats que pour les juristes d'entreprise et se déclare favorable à « une évolution quasi inévitable vers la création d'un statut d'avocat en entreprise, qui permettrait de constituer une filière plus unie autour du droit et de son exercice (formation, déontologie) et compétitive sur le plan international ».

Parmi les 50 propositions de ce rapport, la quatrième proposition recommande donc de « réunir et fortifier la filière juridique en mettant en œuvre la première étape d'une grande profession du droit en réunissant les professions de juristes d'entreprise et d'avocats ». Confortés par ce rapport, le Cercle Montesquieu et l'AFJE sont restés mobilisés pour faire aboutir définitivement cette réforme indispensable à la compétitivité des entreprises françaises et de la place de droit de Paris.

Présidentielles : les propositions du Cercle Montesquieu et de l'AFJE aux candidats

A la veille du premier tour du scrutin des élections présidentielles, le Cercle Montesquieu et l'AFJE se sont mobilisés pour sensibiliser les candidats aux enjeux de compétitivité du droit français. Les propositions du Cercle, qui rejoignent celles de l'AFJE, s'articulent autour de 3 objectifs :

- accroître l'attractivité de la France pour les entreprises internationales
- rendre le droit français plus pragmatique, plus flexible et plus adapté à la digitalisation de l'économie
- accompagner les professionnels du droit dans le monde de la nouvelle économie

Parmi les propositions des deux associations, la reconnaissance de la confidentialité des avis des juristes d'entreprise a été, une fois encore, présentée comme prioritaire.



Rapport sur « les quatre défis de l'avocat français au XXI^e siècle »

Le Cercle Montesquieu était représenté lors des ateliers de réflexion organisés tout au long de l'année 2017 par l'Institut des Hautes Etudes sur la Justice (IHEJ) et le Centre de recherche et d'étude des avocats

(CREA/CNB). Les travaux de ces ateliers ont abouti à la publication du rapport sur « Les quatre défis de l'avocat français au XXI^e siècle ». Ce rapport a été rendu public à l'occasion de la Convention Nationale du CNB qui se tenait à Bordeaux le 19 et 20 octobre.

Grenelle du Droit

A l'initiative de l'AFJE et du Cercle Montesquieu, tous les professionnels du droit se sont réunis pour réfléchir ensemble à l'attractivité du droit français et à l'employabilité de la filière du droit en France.

Vers une grande profession du droit



CRÉDIT PHOTO : ALEXIS ANICE

Organisé par l'AFJE et le Cercle Montesquieu, le Grenelle du Droit qui s'est tenu le jeudi 16 novembre à la Maison de la Mutualité, a rassemblé près de 1000 professionnels du droit : avocats, étudiants, juristes d'entreprise, magistrats, notaires, et universitaires. Avec plus de 1000 inscrits, cette journée a rencontré un vif succès en réunissant pour la première fois tous les professionnels du droit pour faire émerger des propositions concrètes pour l'attractivité du droit français et l'employabilité des professionnels du droit. La journée s'est organisée autour de deux grands thèmes : la compétitivité et l'attractivité du droit français d'une part et les enjeux de la filière juridique d'autre part. Pour chaque thématique, les éléments essentiels du débat ont été posés lors d'une table ronde, suivie d'ateliers participatifs permettant de faire émerger des propositions concrètes. Les tables rondes et les ateliers ont rassemblé des contributeurs de très grande qualité parmi lesquels Guy Canivet, Louis Vogel, Kami Haeri, Nicolas Molfessis, Dominique de La Garanderie, Christiane

Feral-Schuhl, Xavier Hubert, Christophe Jamin, Marie-Aimée Peyron, Jean-François Guillemin, Denis Musson, Antoine Gaudemet, Denis Raynal, François Pinon... La Chancellerie était représentée par Thomas Andrieu, directeur des affaires civiles du sceau, Naïl Bouricha, conseiller chargé de la prospective et de l'attractivité du droit et David Martel, chef du département Evaluation et projet de modernisation.

En conclusion, Stéphanie Fougou, présidente de l'AFJE, et Nicolas Guérin, président du Cercle Montesquieu, se sont félicités de la richesse et de la qualité des propositions issues de cette journée de réflexions. Ces propositions seront publiées sur une plateforme numérique permettant un appel à contribution de tous les professionnels du droit. Les propositions issues du Grenelle du Droit seront formalisées pour être adressées aux pouvoirs publics en 2018. Forts de ce succès, les deux associations ont donné rendez-vous pour le prochain Grenelle du Droit en novembre 2018 !



CRÉDIT PHOTO : ALEXIS ANICE

Paris, place de droit

Le Cercle Montesquieu est partie prenante de Paris, Place de Droit, association créée en novembre 2015, pour assurer la promotion de Paris comme l'une des premières places internationales de droit pour les entreprises et le règlement de leurs différends.

PARIS PLACE DE DROIT

Présidé par Frank Gentin, ancien président du Tribunal de Commerce de Paris, le Conseil d'Administration de « Paris, place de droit » réunit parmi les principales institutions parties prenantes et autres personnalités de place : le Barreau de

Paris, le Tribunal de Commerce de Paris, l'Association française des juristes d'entreprise, le Cercle Montesquieu, l'Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, le Comité National Français de la Chambre de Commerce Internationale et Paris, place d'arbitrage. Ainsi, le Cercle Montesquieu, à travers son président ou ses représentants (Denis Musson, Laure Lavorel et Carol Xueref) participe activement aux différents projets ou action de Paris, place de droit.

En 2017, Paris, place de droit a organisé deux conférences auxquelles le Cercle Montesquieu a contribué. La première s'est tenue au Sénat à l'occasion du 60^e anniversaire du Traité de Rome, sur le thème « L'apport du droit à la construction européenne ». La seconde, organisée le 13 décembre 2017, sous le patronage et en présence de la Garde des Sceaux, portait sur le thème « Paris, juridiction internationale » et a permis de débattre sur les propositions du Rapport Canivet, dont Paris, place de droit avait soutenu l'initiative dès l'origine. Cette conférence préfigurait l'annonce en février 2018 de la création de la chambre internationale de la Cour d'Appel de Paris, Paris, place de droit prépare d'autres initiatives pour élargir la vocation de l'association au « Grand Paris » comme place de droit, et contribuer avec « Tous droits devant » à des propositions pour assurer la promotion internationale des atouts de la place de droit de Paris.



Observations sur les recommandations de l'AFA

Le Cercle Montesquieu a répondu à la consultation publique lancée par l'Agence Française Anticorruption, relative au projet de recommandations sur la prévention et la détection des manquements au devoir de probité.

Le but de cette consultation publique était de permettre à toutes les parties intéressées de porter à la connaissance de l'Agence leurs propositions afin de bâtir des recommandations pérennes, adaptées à la nature des risques et à l'environnement professionnel des acteurs.

Sous la responsabilité de Claire Olive Lorthioir et Cori

Cabistany, la Commission Gouvernance et Ethique du Cercle Montesquieu a constitué un groupe de travail, en partenariat avec le cabinet Hughes Hubbard, qui a élaboré les observations que le Cercle Montesquieu souhaitait formuler à l'AFA.

Cette contribution du Cercle Montesquieu a été en partie prise en compte et reconnue par l'AFA.

L'ORGANISATION DU CERCLE

<u>Le Conseil d'Administration</u>	<u>44</u>
<u>Les responsables de commission</u>	<u>45</u>
<u>Les Amis et partenaires du Cercle</u>	<u>46</u>

Le Conseil d'Administration

La composition du Conseil d'Administration sera renouvelée lors de l'Assemblée Générale du 10 avril 2018

Bureau du Conseil

Président

Nicolas GUERIN
Secrétaire Général, Secrétaire du Conseil d'administration - ORANGE

Secrétaire Général

Martial HOULLE
Secrétaire Général et Directeur Juridique - DIRECT ENERGIE

Vice-Présidentes

Béatrice BIHR
Secrétaire Générale, Directeur Juridique Exécutif - TEVA SANTE

Anne-Sophie LE LAY
Secrétaire Générale - GROUPE AIR FRANCE - KLM

Bénédicte WAUTELET
Directeur Juridique - GROUPE FIGARO

Trésorier

Jacques-Olivier BOUDIN
Directeur Juridique - GROUPE POMONA

Administrateurs

Yannick CHALMÉ
Directeur Juridique Groupe - L'OREAL

Jean-Pierre CHARLET
Vice-Président Exécutif, Directeur Juridique & Secrétaire Général - GEMALTO

Fabienne CLARAC HUYGHUES-DESPOINTES
Directeur Juridique Groupe - DIAGNOSTICA STAGO

Stéphane COLLINET
European Legal Counsel - CIT GROUP

Nathalie DEBEIR
Secrétaire Générale Groupe - ADISSEO

Stéphanie FOUGOU
Directrice juridique groupe, directrice des fusions et acquisitions et Compliance Officer - VALLOUREC TUBES

Laure LAVOREL
Vice-Président, Directeur Juridique Europe, Moyen Orient et Afrique - CA TECHNOLOGIES

Denis MUSSON
Directeur Juridique Groupe et Secrétaire du Conseil, Membre du Comité Exécutif - IMERYS

Pascale NEYRET
Directeur Juridique - NEXITY

Claire OLIVE-LORTHIOIR
Associate General Counsel France - ORACLE France

Gaëlle PATETTA
Secrétaire Général Adjoint, Directeur Juridique - CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES

Isabelle RAMUS
Directeur Juridique - LEXMARK INTERNATIONAL

Boris STOYKOV
Directeur Juridique - AFFICHES PARISIENNES

Philippe SUMEIRE
Directeur Juridique, Secrétaire du Conseil d'Administration de SEB SA - GROUPE SEB

Valérie VALAIS
Directrice Affaires Publiques & Corporate Development - DASSAULT SYSTEMS

Les responsables de commission

Les responsables de commission

Affaires Internationales

Eric Gardner de Béville & Vincent Mercier

CAC 40

Yannick Chalmé

DJ au féminin

Béatrice BIHR

Employabilité des directeurs juridiques

Brigitte des Abbayes & Renalda Harfouche

Finance et Bourse

Francois Marshall & David Rubin

Gouvernance et Ethique

Claire Olive-Lorthioir & Cori Cabistany

Grand Sud

Philippe Blanchet, Jan Holtzhäusser, Pierre Laporte
& Marie-Paule Porte

Industrie et Commerce

Isabelle Ramus & Philippe Fournier

Justice économique

Laure Lavorel

Management des Directions Juridiques

Catherine Desvigne, Sybil de Geoffroy & Edouard
de Kervennoaël

Rhône-Alpes

Philippe Sumeire

Santé

Fabienne Clarac & Gérard Sicsic

Les Amis et partenaires du Cercle

Les Amis du Cercle

Le club des « Amis du Cercle » est constitué de cabinets d'avocats qui partagent les valeurs du Cercle et qui se sont engagés à soutenir ses actions.

Au 1^{er} janvier 2018, le club des Amis du Cercle comprend les cabinets ci-dessous :

- CMS Francis Lefevre Avocats
- Freget Tassot de Pannafieu
- De Gaulle Fleurance et Associés
- Herbert Smith Freehills
- Vigié Schmidt & Associés
- Vogel & Vogel

Le Cercle Montesquieu remercie tous les cabinets d'avocats, Amis du Cercle, pour leur contribution à ses actions et projets.

Les partenaires

Afin de mener à bien toutes ses actions, le Cercle Montesquieu s'appuie sur des partenariats nombreux. Des liens forts lui permettent également de travailler en étroite collaboration avec notamment l'AFJE, le Barreau de Paris, ACE, le Tribunal de Commerce de Paris.

Partenaires Ecoles/Universités

Dauphine
HEAD
HEC
Paris II
Sciences Po Paris

Partenaires Editeurs

Editions Législatives - Dalloz
Lexis Nexis

Partenaires Entreprises

Day One
Lexqi Conseil

Partenaires Evènements

Business and Legal Forum
Décideurs
Option Droit et Affaires

Partenaires Presse

Les Echos Business
Le Monde du Droit
LJA
Option Droit et Affaires

Autres partenaires

Conférence Générale des Juges Consulaires de France
ConventionS - IHEJ

Le Cercle Montesquieu remercie très chaleureusement tous ses partenaires pour leur contribution au développement de ses missions et à la réalisation de ses projets et actions.